

Sainte Gertrude et le mystère de l'Église

À qui douterait de « la conscience ecclésiale » de sainte Gertrude¹, il faudrait faire lire le passage du *Héraut de l'Amour de Dieu* où Gertrude s'approche du Seigneur, un mercredi des Cendres, « tenant la place de l'Église (*in persona Ecclesiae*) et s'offrant pour ainsi dire avec elle et à sa place (*quasi cum ea et pro ea*) », de sorte qu'admise par lui avec une « bienveillante tendresse », elle apprenne d'expérience « quel trop grand amour le Christ époux porte véritablement à son épouse l'Église dont elle (Gertrude) s'efforçait de tenir la place »².

S'offrir à Jésus *in persona Ecclesiae quasi cum ea et pro ea* : n'est-ce pas le cœur même de notre vocation de contemplatifs ? C'est dire si ces paroles extraordinaires de Gertrude (et bien d'autres similaires) doivent « attirer notre attention et susciter de nouvelles recherches » sur les « harmoniques ecclésiales » de son œuvre, comme le dit dom Olivier Quenardel³. Ce modeste article se propose de comparer l'enseignement de la moniale cistercienne avec celui d'un docteur réputé de l'université, saint Thomas d'Aquin⁴, dont elle a pu recevoir

1. La conversion de Gertrude, âgée de 26 ans, s'est produite le 27 janvier 1281. Sa vie mystique s'achève par sa sainte mort, le 17 novembre 1301 ou 1302. Son œuvre principale, *Le Héraut de l'amour divin*, a été achevée après sa mort par la rédactrice qui avait recueilli ses confidences à l'infirmerie. Elle-même a rédigé le livre II à partir de 1290.

2. On abrégera les références au *Héraut de l'amour divin* ainsi : livre, chapitre, paragraphe (H IV, XVI, 3). La traduction est celle des *Sources chrétiennes* – SC 139 (L I et II), SC 143 (L III) ; SC 255 (L IV) ; SC 331 (L V) –, éventuellement revue pour mieux coller au latin.

3. Dom Olivier ajoute : « Déjà perceptible dans la solidarité de grâces qu'elle s'efforce de nouer avec son lecteur, et dans l'esprit missionnaire de son travail d'écriture, ce sens ecclésial atteint son plus haut relief dans la communion eucharistique dont elle devient l'apôtre. » Car pour la moniale d'Helfta, « de même qu'on n'accède pas au *vivificum sacramentum* en solitaire, mais couvert des parures de l'*Ecclesia*, on n'en reçoit pas les bienfaits pour soi seul mais pour tout le plérôme ecclésial, tête et corps », dans Olivier QUENARDEL, *La communion eucharistique dans Le Héraut de l'amour divin de sainte Gertrude d'Helfta*, Turnhout, Brepols, 1997, p. 153 s.

4. Saint Thomas d'Aquin, né en 1224, fut confié à l'âge de 5 ans à l'abbaye du Mont-Cassin (l'âge même de l'entrée de sainte Gertrude à Helfta). Sa doctrine était bien enseignée par les dominicains contemporains de Gertrude.

l'influence par l'intermédiaire des aumôniers dominicains de la communauté⁵.

Il peut, certes, sembler paradoxal de prétendre utiliser saint Thomas comme point de référence à l'ecclésiologie de Gertrude, alors que des auteurs modernes ont précisément reproché à ce Docteur de n'avoir pas d'ecclésiologie. Sa synthèse doctrinale pour les apprentis théologiens, passée à la postérité sous le titre de *Somme de théologie* comme le chef-d'œuvre inachevé de sa maturité, n'est-elle pas dépourvue de traité sur l'Église ?

Reproche peu fondé (et anachronique⁶) : l'histoire du salut est présente dans la *Somme* du début à la fin, et donc l'Église aussi. L'Église, pour Thomas, est le peuple de Dieu : ce n'est pas une réalité à part. C'est pourquoi il la considère toujours dans la ligne d'autres réalités : la grâce, la foi, mais surtout la christologie et la doctrine des sacrements⁷. Car, si l'Église n'est rien d'autre que Jésus-Christ communiqué et continué dans ses membres, le traité de sa constitution intime est en relation étroite avec celui du Christ rédempteur et des sacrements.

Dans cet article seront donc mis en rapport les enseignements de Thomas et de Gertrude quant à trois dimensions du mystère de l'Église :

1. L'Église comme Corps du Christ (sa nature et les membres dont elle est composée).
2. Les relations des membres du Corps entre eux dans la communion des saints.
3. Les relations des membres à leur tête : – relations ascendantes par le culte liturgique rendu à Dieu dans le Christ et avec lui ; – relations descendantes par les sacrements, qui tiennent leur efficacité de la Passion du Christ.

5. Voir SC 139, p. 104-107. Il faut noter cependant que Gertrude ne cite jamais saint Thomas. Ses sources reconnues dans *le Héraut* sont : saint Augustin (25 renvois), saint Grégoire le Grand (9), saint Bernard (45), saint Bède, saint Jérôme, saint Léon le Grand, Hugues et Richard de Saint-Victor, Guillaume de Saint-Thierry.

6. Il peut être utile de rappeler que la première *Summa de Ecclesia* date du milieu du XV^e siècle, et fut écrite par un autre dominicain, Jean de Turrecremata (1388-1468), en conformité avec la pensée thomassienne.

7. Cf. Leo J. ELDERS, *Thomas d'Aquin, une introduction à sa vie et à sa pensée*, Paris, 2013, p. 121.

1 – L'Église, Corps du Christ.

A – Sainte Gertrude et saint Thomas, un même fondement ecclésiologique

Le point de départ de l'ecclésiologie thomasiennne est *l'unité (quasi) personnelle du Christ Tête avec ses membres*. Saint Thomas se demande comment la Rédemption du Christ, notre tête, a pu passer en nous ses membres. Et il répond que si l'on peut se racheter d'un péché commis avec les pieds au moyen d'une œuvre méritoire accomplie avec la main, il en est de même dans le Corps mystique : « Car de même que le corps naturel est un, constitué par des membres divers, l'Église tout entière, Corps mystique du Christ, avec sa tête, qui est le Christ, est considérée comme une seule personne⁸. »

C'est avec une rare intensité que Gertrude vit cette doctrine du Corps mystique. Ainsi, tandis qu'elle s'offre à souffrir avec le Christ au moment de l'élévation du calice, celui-ci lui répond : « Mon amour s'est tellement enlacé à toi qu'il ne m'est plus possible de vivre heureux sans toi. » Gertrude ne comprend pas : le Seigneur peut trouver sa joie dans une infinité d'autres créatures ! Pourquoi elle ? Le Christ répond : « Ce n'est pas celui qui a toujours été privé d'un membre qui en éprouve de la douleur, mais bien celui qui en a subi l'ablation. Ainsi, dès lors que j'ai fixé mon amour sur toi, je ne supporterai jamais que nous soyons séparés » (*H III, v*).

Quand le sens aigu de sa misère pousse Gertrude à recourir au Christ afin qu'il compense ce qui lui manque, d'où lui vient son assurance sinon de sa confiance en ce lien vital qui fait d'elle un membre du corps dont il est la tête et crée ainsi une continuité de vie entre elle et lui ? C'est le fondement théologique de *la doctrine de la suppléance*, omniprésente dans l'œuvre de la moniale d'Helfta. Il en va de l'honneur du Christ de *suppléer* à ce qui fait défaut aux membres du corps dont il est la tête.

Aussi prend-il soin de le signifier à la moniale : ce qui est le plus utile à l'avancement spirituel des hommes est de se rappeler sans cesse

que moi, fils de la Vierge, je me tiens en présence de Dieu le Père et que, toutes les fois qu'ils commettent quelque faute dans leur cœur en raison de la fragilité humaine, j'offre pour eux, en réparation, à Dieu le Père mon Cœur immaculé. Pour les fautes de leurs lèvres, j'interpose la pleine innocence de mes lèvres ; et pour les fautes de leurs mains, je présente mes mains transpercées ; et semblablement, de quelque faute qu'il s'agisse, aussitôt ma propre innocence apaise

8. *Somme théologique*, III^e partie, question 49, article 1 ; désormais abrégé : S III, 49, 1.

Dieu le Père pour que le pécheur pénitent ne manque pas d'obtenir facilement son pardon. (*H III*, XL, 1)

Ce qui frappe dans cette affirmation du Christ, c'est la mise en rapport : cœur des hommes/Cœur du fils de la Vierge ; lèvres des pécheurs/lèvres du Christ, etc. Les déficiences du cœur des hommes, de leurs mains et toutes leurs fautes se voient remises par le Cœur, les mains et les mérites du Christ, « os de leurs os et chair de leur chair ». Ses mains sont nos mains, ses lèvres nos lèvres, parce que nous formons avec lui un seul corps mystique dont il est la tête. Gertrude l'affirme clairement dans une admirable prière au Père : « Là où ma malice et ma perversité ont corrompu cette dévotion, seule peut suppléer la puissance de l'Amour, résidant en plénitude dans celui qui, assis à votre droite, s'est fait l'os de mes os et la chair de ma chair » (*H II*, v, 4).

Un vendredi, elle se repent de son manque de zèle pour vivre la Passion du Christ, et s'entend répondre par le Christ en croix : « Tout ce que tu as négligé de faire, je l'ai fait pour toi et à chaque heure, j'ai recueilli dans mon Cœur tout ce que tu aurais dû former dans le tien » (*H III*, XLI, 1). C'est la même suppléance. Mais Jésus précise bien à Gertrude qu'elle n'aurait rien obtenu de sa miséricorde sans sa prière repentante.

Voilà qui nous met en garde contre une confusion. Pour participer à la grâce de leur tête, les membres du corps mystique doivent faire preuve de bonne volonté. Par amour de Jésus, Gertrude souhaiterait obtenir à tous les hommes cette « bonne volonté de servir le Christ de la manière la plus agréable à son divin Cœur », quitte pour cela à aller « nu-pieds, de par le monde entier, depuis ce jour jusqu'à celui du jugement » ou diviser son « cœur en autant de parties qu'il faudrait ». Le Seigneur répond à son désir : elle voit « l'Église universelle, admirablement parée, conduite en présence du Seigneur ». Et le Seigneur dit : « C'est cette multitude que tu serviras aujourd'hui » (*H IV*, XXI, 1).

Par ses baisers aux plaies du Christ, Gertrude obtient alors pour cette même Église expiation des péchés commis, compensation des négligences et participation aux mérites de sa vie, sous la forme de pains qu'elle distribue aux âmes (*H IV*, XXI, 2-3).

Le fait du libre arbitre amène cependant à se poser une question. Si nul ne bénéficie de la Rédemption que librement, ceux qui refusent la grâce sont-ils encore membres du Corps du Christ ? Où passent donc les frontières de l'Église ?

B - Les degrés d'appartenance à l'Église

On peut poser la question des frontières de l'Église de manière générale ou bien s'arrêter au cas particulier des chrétiens qui ne vivent plus de la vie du Christ par la charité.

1° En quel sens le Christ est-il tête de tout le genre humain ?

Le *Héraut* semble établir une équivalence entre l'Église et le genre humain.

« Apporte-moi deux beaux chevreaux (Gn 27, 9), dit Jésus à Gertrude, c'est-à-dire *le corps et l'âme de tout le genre humain*. » Elle comprit par ces mots que le Seigneur réclamait d'elle une expiation pour *tout l'ensemble de l'Église*. (H IV, XIX, 1)

Autre exemple : Gertrude offre son insomnie, « selon son habitude », « pour le salut de l'univers tout entier » (H III, LII). En quel sens, Église et genre humain peuvent-ils être identifiés ? L'enseignement thomasien peut nous aider à voir clair sur ce point.

Quand saint Thomas affirme que l'Église est le corps mystique du Christ, il ne manque pas de préciser qu'elle comprend tous les hommes dans la mesure où ils participent à la grâce qui provient du Sauveur (S III, 8, 3). Le Docteur interroge en effet : « Le Christ est-il tête de tous les hommes ? » Et il répond par l'affirmative en s'appuyant sur 1 Tm 4, 10, où le Dieu vivant est proclamé « le sauveur de tous les hommes et spécialement des fidèles » ; et 1 Jn 2, 2 : « Il est lui-même une victime de propitiation pour nos péchés, non seulement pour les nôtres, mais pour ceux du monde entier. » Or, remarque Thomas, « sauver les hommes, être victime de propitiation pour leurs péchés revient au Christ précisément parce qu'il est tête. Le Christ est donc tête de tous les hommes ». Et avec une admirable souplesse dialectique le Docteur établit une distinction, justifiée par le fait que l'Église, Corps du Christ, embrasse les hommes de toutes les époques de l'histoire du monde (à la différence du corps humain dont toutes les parties sont contemporaines) :

Si nous considérons en général toutes les époques du monde, le Christ est tête de tous les hommes, mais à divers degrés :

- en premier lieu et principalement, il est tête de ceux qui lui sont unis dans la gloire ;
- en second lieu, il est tête de ceux qui lui sont unis actuellement dans la charité [les justes, auxquels il faudrait joindre les âmes du purgatoire, qui sont fixées définitivement dans la charité] ;
- en troisième lieu, de ceux qui lui sont unis par la foi [les pécheurs] : ils peuvent se convertir ;
- en quatrième lieu, de ceux qui ne lui sont unis qu'en puissance.

Ainsi seuls, cessent d'être membres du Christ les damnés, qui ne peuvent absolument plus lui être unis.

Gertrude admet sans peine l'appartenance des pécheurs à l'Église. Une telle affirmation semble contredire Ép 5, 25 : « Le Christ s'est livré lui-même pour l'Église, pour la faire paraître devant lui glorieuse, sans tache, sans ride ni rien de semblable. » À une telle objection, saint Thomas a déjà répondu que l'Église « sans tache ni ride » ne se réalisera parfaitement que « dans la patrie ». Et il a en outre expliqué comment les pécheurs, dans le cas de l'Église « en chemin », peuvent appartenir à une Église sans péché.

2° L'appartenance des pécheurs à l'Église

Thomas répond sur ce point en distinguant : les membres de l'Église unis actuellement au Christ par la charité (et que ne souille donc pas le péché mortel), seuls à lui appartenir en acte ; les coupables de péché mortel, qui ne sont pas membres du Christ en acte mais seulement en puissance, ou mieux, qui ne sont unis au Christ que d'une manière imparfaite par une foi morte (à qui fait défaut la vie de la grâce) – ils reçoivent pourtant du Christ cette activité vitale qui consiste à croire, et ils sont semblables à un membre paralysé que l'homme arrive à bouger de quelque manière.

Le cardinal Charles Journet est fidèle à la pensée de saint Thomas quand il précise : le chrétien tombé dans le péché mortel

n'a pas perdu la charité en tant qu'elle réside collectivement dans l'Église et continue d'agir en lui pour le maintenir d'une manière sans doute affaiblie et atténuée dans l'unité de l'Église [...]. Disons qu'il est porté par la charité collective de l'Église après avoir personnellement perdu la charité ; un peu comme saint Thomas disait que les petits enfants sont portés au baptême par la foi collective de l'Église avant d'avoir personnellement reçu la foi⁹.

Une vision de Gertrude donne une illustration assez stupéfiante de cette doctrine. Jésus s'y identifie aux persécuteurs du monastère pour lesquels Gertrude priait :

Le Seigneur aimant et miséricordieux se montra à elle avec cette particularité qu'il semblait avoir un bras malade, comme démis en arrière et complètement privé de vie. Et le Seigneur dit : « Considère

9. Charles JOURNET, *L'Église du Verbe incarné*, t. 2, 1951, p. 701, avec la citation de saint Thomas en note 1 : « L'enfant qui est dans le sein de sa mère vit de la nourriture qu'elle prend. Ainsi l'enfant déjà né, mais encore privé de l'usage de la raison, est porté dans le sein maternel de l'Église, et reçoit le salut non par un acte personnel mais par l'acte de l'Église » (S III, 68, 9, ad 1). Rappelons que sept propositions du janséniste Quesnel ont été condamnées par la bulle *Unigenitus* (n° 72-78), parce qu'elles faussaient l'enseignement de saint Augustin en ne recevant que les justes dans l'Église, ce qui revenait à en exclure les pécheurs (*Enchiridion* de Denzinger-Hünnerman, 1996, 2472-2478).

quelle souffrance m'infligerait celui qui me frapperait maintenant à coups de poing sur le bras et sois assurée que me causent une souffrance semblable ceux qui, méchamment, sans pitié pour le danger que courent les âmes des persécuteurs, ne cessent de publier leurs méfaits et tout le mal reçu d'eux, *en oubliant que ces ennemis sont aussi mes membres.* »

[Gertrude réagit à une comparaison aussi choquante et un dialogue brûlant se noue :]

— Quelle raison, Dieu d'infinie tendresse, peut justifier que des personnes si indignes soient appelées votre bras ?

— C'est qu'ils sont membres de l'Église dont je me glorifie d'être la tête.

— Mon Seigneur, ils sont pourtant séparés de l'Église par l'anathème les proclamant publiquement excommuniés, pour les violences faites à notre monastère.

— Malgré cela, comme ils peuvent encore obtenir leur réconciliation par le pardon de l'Église, contraint d'en prendre soin par ma propre tendresse (*pietas*), je souhaite d'un incroyable désir qu'ils reviennent à moi par la pénitence. » (*H III, LXVII*)

Ces pécheurs sont de ceux que saint Thomas compare à un « membre paralysé » du Christ, dans la mesure où ils peuvent lui revenir pleinement.

On retrouve donc la même doctrine chez le Docteur et chez la moniale. La différence est dans l'accent de zèle intense manifesté par le Christ à la mystique : son désir ardent du retour de son membre malade à la santé ; la souffrance extrême qu'il ressent de son état (comme on souffre d'un bras démis) et de tout manque d'égard à son endroit (coups portés sur ce membre).

La même question de l'appartenance des pécheurs à l'Église s'esquisse aussi dans un sermon que le Seigneur prêche à sa « très chère », un jour où elle n'a pu se rendre à celui donné à la communauté¹⁰. Jésus fait reposer la moniale sur son Cœur pour qu'elle y entende « deux battements merveilleux et pleins de suavité » :

Chacun de ces deux battements opère de trois manières le salut des hommes. Car le premier battement est ordonné au salut des pécheurs, le second des justes.

Par le premier battement, je m'adresse d'abord sans cesse à Dieu le Père, pour l'apaiser justement à l'égard des pécheurs et l'incliner à la

10. On aimerait en savoir plus sur ces « sermons » auxquels se rendait la communauté. Étaient-ils donnés par les aumôniers dominicains et franciscains ? Le sermon de Jésus donne sans doute la note : plan rigoureux en 2 x 3 points, se correspondant deux à deux (1-2-3 ; 1'-2'-3'). Il fait penser à S III 8, 6 : « Revient-il en propre au Christ d'être tête de l'Église ? », où saint Thomas remarque : « La tête exerce son influence sur les membres d'une double manière : tout d'abord par mode d'influx intérieur, en communiquant par sa vertu le mouvement et la sensibilité aux autres membres ; puis par manière de gouvernement extérieur. Or l'influx intérieur de la grâce ne nous vient que par le Christ, dont l'humanité, du fait de son union à la divinité, possède la vertu de justifier. »

miséricorde. Ensuite, je m'adresse à tous mes élus pour excuser devant eux le pécheur avec la fidélité d'un frère, et les inciter à prier pour le pécheur. Troisièmement, je m'adresse au pécheur lui-même pour l'appeler avec miséricorde à la pénitence et attendre sa conversion avec un désir ineffable. (*H III*, LI, 1)

Inséré dans l'impulsion de salut qui relie le Christ aux âmes pécheresses, le pécheur est l'objet d'un « battement de cœur » qui presse son retour à la pleine communion de la grâce. Au cœur de cette impulsion divine, il a place dans l'Église et jouit de la bienveillance de ses frères, comme de leurs prières instantes pour sa conversion.

La place des justes dans le corps mystique est différente de celle des pécheurs. On le voit bien dans la description du deuxième battement du cœur du Seigneur : « Par le second battement, je m'adresse d'abord à Dieu le Père, pour que nous nous réjouissons ensemble de ce que mon sang répandu a si heureusement opéré le salut des justes, dans le cœur desquels je trouve maintenant tant de multiples délices. Ensuite, je m'adresse à toute la cour céleste pour qu'elle loue unanimement la vie sainte des justes et me rende grâces de tous les bienfaits accordés à ces justes et de tous ceux qui le seront encore. Troisièmement, je m'adresse aux justes eux-mêmes pour les aider de maintes façons avec tendresse et les encourager sans trêve à progresser de jour en jour, d'heure en heure » (*H III*, LI, 2).

Un autre passage du *Héraut* exprime avec plus de netteté encore la nature du corps mystique composé de justes et de pécheurs :

Le roi de gloire, le Seigneur Jésus, lui apparut pour lui faire comprendre, par son aspect corporel, l'Église, corps mystique, dont il daigne se dire et être l'Époux et la Tête. Le côté droit de son corps semblait en effet magnifiquement vêtu d'habits royaux, tandis que le côté gauche demeurait nu et presque complètement couvert de plaies. Elle comprit que le côté droit du Seigneur symbolisait dans l'Église tous ces saints qui, par don spécial de la grâce et le mérite des vertus, ont été prévenus des plus douces bénédictions ; le côté gauche, au contraire, figure tous ceux que leurs défauts rendent encore imparfaits. (*H III*, LXXIV, 1)

Et le Seigneur explique avec finesse comment soigner ces blessures : non pas s'en prendre avec dureté aux défauts des hommes mauvais, ce qui serait frapper « du poing avec colère les plaies du Seigneur », mais « soigner les plaies de mon corps, l'Église [...] par un toucher délicat, c'est-à-dire par de doux avis pleins de charité » (*H III*, LXXIV, 1.2).

Et la rédactrice conclut :

« Puisque, dans cette révélation, le Seigneur Jésus semble s'identifier à l'Église à ce point que les bons sont comme le côté droit de son

corps et les pécheurs le côté gauche, tout chrétien doit veiller avec le plus grand soin à la manière de servir le corps du Christ, soit sain, soit malade. » (*H III*, LXXIV, 5)

De la conviction d'être membre d'un seul corps dont le Christ est la tête découle celle d'entretenir un rapport intime d'interdépendance avec les autres membres¹¹. Plus les rayons se rapprochent du centre, plus ils se rapprochent aussi les uns des autres : « Lorsqu'un membre souffre, tous les membres souffrent avec lui, lorsqu'un membre est honoré, tous les membres sont honorés avec lui. Vous êtes tous ensemble le corps du Christ et chacun individuellement ses membres » (1 Co 12, 26-27). À cette mystérieuse intercommunication des chrétiens, nous donnons le nom de communion des saints.

2 – Sainte Gertrude et la communion des saints

Lire le *Héraut* nous aide à mieux prendre conscience de cette communion active, ainsi décrite par saint Thomas :

Tous ceux qui sont dans la charité sont comme un corps unique ; en sorte que le bien de l'un est reversé sur tous les autres, à la façon dont la main ou tout autre membre est utile à tout le corps. De cette manière, tout bien accompli par l'un vaut pour chacun de ceux qui sont dans la charité, selon le mot du psalmiste : *Je suis devenu participant de tous ceux qui vous craignent et gardent vos commandements*, et plus leur charité sera grande, plus sera grande la part de joie qu'ils éprouveront de cette réversibilité, qu'ils soient au paradis, ou au purgatoire, ou encore ici dans le monde¹².

A – Fondements du sens de la communion des saints chez Gertrude

Dom Pierre Doyère analyse finement le « sens très aigu » de la communion des saints chez Gertrude :

Attitude facilitée par des dispositions naturelles de sociabilité, de fraternité, de pitié, « non seulement envers les hommes, mais envers toute créature », [mais dont] l'inspiration profonde est de qualité doctrinale et mystique et dérive de la vie d'union au Christ, chef du *Corps mystique*¹³.

À en croire la biographe de Gertrude, deux vertus contribuent aussi à son ouverture à l'Église et aux âmes : le zèle de sa charité (soleil du ciel de son âme) et son humilité (une des étoiles de son ciel).

Zèle des âmes :

« Si quelqu'un venait à lui dire, selon une vue trop humaine, de ne pas se soucier pour une personne incorrigible qui aurait elle-même à

11. Cf. JOURNET, *L'Église du Verbe incarné*, t. 2, p. 659-667.

12. Saint THOMAS, *Quodlibetales* II, qu. 7, a. 14.

13. SC 139, p. 38.

expier sa propre faute, sa vive douleur redoublait comme si son cœur avait été percé d'un glaive, et elle déclarait préférer mourir que de se rassurer ainsi en face d'une faute d'autrui et qu'il fallait à tout prix agir maintenant car, après la mort, l'expiation de cette âme serait éternelle. » (H I, VII, 1)

Humilité :

« Elle avait coutume de dire que toutes les grâces qu'indigne et ingrate, elle avait reçues gratuitement de la surabondante bonté du Seigneur, lui semblaient, lorsqu'elle les taisait et en jouissait seule, comme cachées sous le fumier, à cause de sa misère, mais si elle en faisait confiance à quelqu'un, alors c'était pour elle comme une perle sertie d'or ; elle jugeait en effet toute personne plus digne qu'elle [d'en faire son profit]... » (H I, IV, 3)

Aussi s'emploie-t-elle à transmettre la grâce comme un canal : « Même si je dois ensuite souffrir les peines de l'enfer, comme je le mérite, ce m'est pourtant une joie que le Seigneur puisse récolter en d'autres âmes le fruit de ces dons » (H I, XI, 1).

Foi, humilité, zèle de charité, tels sont les fondements du sens de la communion des saints chez Gertrude. Mais comment vit-elle ce rapport aux autres dans l'Église ? Dans un double sens, répond Pierre Doyère : par ce qu'elle donne et par ce qu'elle reçoit.

B – Diverses manières dont Gertrude vit la communion des saints : ce qu'elle donne et ce qu'elle reçoit.

Dans le *Héraut*, les témoignages de communion des saints avec l'Église triomphante, souffrante et militante abondent. On ne peut les citer tous. Mais quelques exemples significatifs suffiront à se faire une idée.

1° Ce que Gertrude donne :

– *Tout d'abord, son témoignage sur les abondantes largesses qu'elle a reçues de l'amour divin. Elle espère ainsi réveiller les âmes au goût des choses de Dieu.*

Et le Seigneur promet pour cela de donner une saveur surnaturelle à tout ce qu'elle écrit :

Ce livre qui est mien [*Le Héraut de l'amour divin*], je l'ai serré très étroitement sur mon Cœur afin de pénétrer jusqu'au fond, de la douceur de ma divinité, chacune des lettres qui s'y trouvent écrites, comme un hydromel exquis dans une bouchée de pain frais. Ainsi, quiconque fera pour ma gloire sa lecture dans ce livre avec une humble dévotion en retirera un fruit d'éternel salut. (H V, XXXIII, 1)

Et comme Gertrude lui demande de garder ce livre de toute erreur, il lui répond :

Avec cette efficacité qui, à la messe, me fait opérer la transsubstantiation du pain et du vin pour le salut de tous, je viens de sanctifier par ma bénédiction céleste toutes les choses écrites dans ce livre. (*H V*, XXXIII, 1)

Gertrude devient ainsi, pour tous,

comme un pont solide, dont le Seigneur dit : « Tous ceux qui s'efforceront de venir à moi par ce pont ne pourront jamais tomber ni dévier. » Ce qui veut dire que celui qui, écoutant ses paroles, se soumet humblement à ses conseils ne pourra jamais dévier. (*H I*, XIV, 6).

– *Gertrude apporte un accroissement de gloire et de béatitude aux saints du ciel.*

Elle décrit par exemple « les flots de joie, de délices et d'éternel salut qui inondent les saints et les anges » pour chaque *Ave Maria* de l'invitatoire de Matines, un jour de fête de l'Annonciation (*H IV*, XII, 4).

Saint Thomas admet que « même dans la Patrie céleste, chacun se réjouit des biens d'autrui » en vertu de la communion des saints (*S Suppl.*, 71, 1). Il précise cependant que seule la béatitude accidentelle des élus en est modifiée, leur béatitude essentielle, fruit de la vision béatifique, demeurant inchangée, à proportion de leur degré de charité à leur mort.

Le Seigneur exprime la même vérité à Gertrude par des images. Étonnée de voir sa communion apporter un surcroît de gloire aux saints apôtres Pierre et Paul, Gertrude en reçoit l'explication :

C'est pour la reine [le saint du ciel] un honneur bien suffisant d'être unie au roi [joie de la vision béatifique], et pourtant elle reçoit encore beaucoup de fierté et de joie en la fête de sa fille [joie accidentelle qui vient de la communion des saints]. (*H IV*, LIV, 2)

Mais Gertrude voit sa sainte abbesse défunte empêchée de disposer d'un sceptre de gloire, valu par la prière des moniales, « car ce qui a été omis ici-bas ne peut jamais trouver une pleine compensation dans l'autre vie. » En langage thomasien, on dirait que puisqu'on ne peut plus mériter après la mort, le degré de gloire essentielle (figuré par le sceptre) n'y peut non plus connaître d'accroissement (cf. *H V*, 1, 30 avec la note des éditeurs qui invite à interpréter en fonction de cette restriction tout ce qui est dit ailleurs dans le *Héraut* sur l'augmentation de la gloire des saints du ciel).

– *La prière de Gertrude soulage les âmes du purgatoire.*

Les fruits de la prière de Gertrude pour les âmes du purgatoire apparaissent partout dans le *Héraut* (surtout au livre V, consacré à « ce que le Seigneur lui a dévoilé sur les mérites des âmes de plusieurs défunts »).

Un jour de Noël, Gertrude cherche à réchauffer l'Enfantelet divin sans y parvenir (on se sent proche de la crèche franciscaine) ; elle se met alors à réciter des prières pour tous les défunts (sans se limiter aux âmes de ses parents) ; elle peut ainsi rendre de la chaleur aux petits membres de l'Enfant-Dieu (*H II*, xvi, 2). Et elle comprend que sa prière est d'autant plus efficace qu'elle embrasse tous les membres souffrants du Christ Tête.

Une autre fois, le Christ propose de distribuer aux âmes du purgatoire les prières de la communauté. Gertrude lui répond alors qu'elle offre non seulement ses « gains spirituels, qui sont à peu près nuls, mais ceux de toute la communauté, au nom de la solidarité qui m'y fait participer (*ex communitate quam habeo cum eis*), car votre grâce me permet de les faire pleinement miens » (*H III*, ix, 1). Ce sont de très belles expressions de la communion des saints, ici comprise au sens de communion des choses saintes (les gains spirituels). *Communio sanctorum* peut, en effet, avoir deux sens, d'ailleurs très voisins, selon que l'on prend le génitif pluriel comme désignant les saints (*sancti*) ou les choses saintes (*sancta*) : communion entre les saints ou mise en commun des choses saintes¹⁴.

– *La puissance d'intercession de sainte Gertrude pour l'Église militante.*

Elle est illustrée par une image très expressive : le Seigneur Jésus lui demande son cœur, qu'il adapte au sien comme un canal par lequel il déverse sur la terre « les flots de sa bonté sans mesure » (*H III*, LXVI). Comme il a choisi par pure bienveillance d'établir sa demeure en elle, quiconque se recommande avec confiance à ses prières reçoit aussi de sa grâce le salut (*H I*, XIV, 6).

Cependant, le Seigneur n'exauce pas toujours les prières de Gertrude visant à les délivrer de leurs épreuves, car celles-ci peuvent avoir un rôle à jouer dans leur sanctification. Le Seigneur s'en explique longuement en *H III*, LXVIII-LXXII, à propos des prières de guérison : s'il « est humain de prier pour les malades », il faut surtout demander pour eux deux grâces : la patience et leur « plus grand profit » au sein de la maladie, selon que Dieu « en a ordonné de toute éternité en son cœur paternel ». Ce qui ne veut pas dire que les autres « membres » du corps mystique ne doivent pas faire tout leur possible pour soulager le « membre malade » (*H III*, LXIX, 2), mais si la souffrance subsiste, malgré tout, il ne reste au « membre » atteint qu'à l'accepter avec patience pour l'amour du Christ, sanctifiant son

14. Pour saint Thomas, la *communio sanctorum* du symbole des apôtres est *communio bonorum in Ecclesia*. Parmi ces biens communs à toute l'Église, il place au premier rang ceux que le Christ nous a acquis par sa passion et qui nous sont communiqués dans les sacrements.

acceptation par la parole de l'agonie de Jésus : « Père, s'il se peut, que ce calice passe loin de moi. »

– *L'intercession pour les pécheurs.*

C'est le Seigneur lui-même qui incite souvent Gertrude au zèle pour le salut des âmes. Il va même plus loin, en lui enjoignant, un jour, au moment de la communion, de ne pas craindre de prier pour ceux qui méritent d'être damnés (*pro damnandis*) :

« N'y a-t-il pas dans la présence de mon Corps immaculé et de mon précieux Sang une grandeur capable de ramener à un état de vie meilleur ceux qui sont en état d'être damnés [c'est-à-dire les pécheurs impénitents que tout prépare à la séparation éternelle de Dieu] ? » (H III, IX, 5).

Gertrude répond :

« Puisque votre inestimable tendresse daigne à ce point écouter mes indignes prières, je supplie votre Majesté, *en union avec l'amour et le désir de toute votre création*, de m'accorder... l'état de grâce pour un même nombre de personnes vivant dans le péché, qui sont actuellement en état d'être damnées... »

On notera l'expression « en union avec l'amour et le désir de toute votre création », qui donne un sens si large et si dynamique à la communion des saints. Dieu répond vastement à un tel désir : « Il suffit de la confiance pour tout obtenir très facilement. »

Ayant présenté une autre fois au Seigneur les fautes de tous les pécheurs et accompli une charité héroïque, « il lui sembla qu'avec un lien d'or, symbole de charité, elle enserrait *une multitude infinie d'hommes et de femmes* pour les conduire au Seigneur » (H IV, XXXV, 7).

– *Gertrude a promis de ne pas cesser son service de la communion des saints au ciel.*

Le Seigneur lui promet que si quelqu'un se confie humblement à ses prières, après sa mort, Dieu ne lui refusera absolument rien de ce qu'il peut accorder à une âme, à condition qu'il rende grâce pour toutes les grâces qu'elle a reçues (H II, XX, 6). Pas de limite à la communion des saints. Bien avant la petite Thérèse, Gertrude souhaite en quelque sorte « passer son ciel à faire du bien sur la terre ».

2° Ce que Gertrude reçoit de la communion des saints :

– *La participation aux mérites de tous ceux qu'elle a enrichis par ses révélations ou ses conseils, ou de ceux pour les mérites desquels elle a loué Dieu.*

Tous les mérites des personnes qu'elle instruit et aide à se corriger lui sont attribués. Ainsi, en la fête de saint Léon (modèle de victoire sur la tentation de luxure), le saint lui donne de précieux conseils pour le combat contre l'impureté afin d'éclairer une personne qui la consultait. Et comme elle se désole de n'avoir pu, elle-même, obtenir les mérites de ce combat, vu la parfaite et continuelle pureté de toute sa vie, elle s'entend promettre :

« *Quand on rend grâces à Dieu pour une victoire du prochain ou pour quelque faveur à lui départie, on bénéficie vraiment de son mérite et il en va de même si l'on instruit quelqu'un de la manière de progresser* » (H IV, XLIII, 2).

– *Les grâces que lui obtiennent en retour les âmes pour lesquelles elle intercède, ou bien la prière d'autrui.*

Une nuit de Pâques, ayant offert en union avec la Passion du Christ les souffrances de ses continuelles infirmités, le Christ daigne absoudre les âmes de tous ceux qui lui sont particulièrement chers, en l'honneur de sa résurrection pleine d'allégresse.

Alors, le Seigneur lui présenta, avec une merveilleuse douceur, une foule d'âmes délivrées de leurs peines, en disant : « Voici qu'en guise de dot nuptiale, je les offre toutes à ton amour. Oui, éternellement, on verra dans les cieux qu'elles ont été libérées par ta prière ; et *cela sera pour toi gloire à jamais devant tous mes saints.* » (H IV, XXVII, 1-2)

Et s'adressant aux âmes, le Christ ajoute : « Mais vous, en retour, appliquez-vous à l'honorer et à *la récompenser dignement en offrant pour elle vos prières.* »

Parfois, l'aide des saints du ciel prévient toute prière de sa part, ainsi quand saint Pierre et saint Paul la conduisent « avec grand honneur » à la communion dont elle ne s'approchait qu'avec tremblement et que le Seigneur lui dit en l'étreignant : « Voici mes deux bras pour t'accueillir, et ce sont eux qui t'ont conduite vers moi ; mais j'ai préféré me servir de mes deux apôtres pour augmenter ta dévotion envers eux » (H IV, XLIV, 2).

Ce sont aussi ses sœurs qui intercèdent pour Gertrude :

J'engageai une personne à dire pour moi chaque jour une certaine prière [...] Provoquée par ces prières, j'en suis sûre [...] je m'écriai : « Seigneur, je confesse que de mon propre mérite, je ne suis pas digne de recevoir le moindre don de vous, mais pourtant par les mérites et le désir des personnes ici présentes, je supplie votre tendresse de transpercer mon cœur de la flèche de votre amour. » (H II, v, 1)

La vision que Gertrude eut un lundi de Pentecôte rassemble tous les aspects de la communion des saints. Gertrude y chante, comme de coutume, chacun des trois *Agnus Dei* à une intention : le premier pour l'Église universelle, « afin que le Seigneur la gouverne comme un Père » ; le deuxième pour les âmes des fidèles défunts, « afin que le Seigneur les soulage miséricordieusement de leurs peines », et le troisième pour que le Seigneur accroisse la récompense des saints. De la grâce mystique qu'elle reçoit alors sous l'image du baiser, tous les saints éprouvent « accroissement de joie et de récompense ». Et, « accompagnée du reflet merveilleux des mérites des saints », elle s'avance pour communier, recevant du Christ une plénitude de jouissance, et tout ce que ses négligences envers l'hostie sainte avait flétri dans son âme reverdit.

À travers tous ces témoignages de charité active en tous sens, l'Église apparaît comme une famille où l'on s'aime tellement que rien n'arrive d'heureux à l'un des membres sans que tous s'en réjouissent.

À cette relation horizontale des membres entre eux, dans la charité, s'ajoute une double relation à Dieu : ascendante, dans le culte ; descendante, dans les sacrements. Cette double relation verticale constitue la liturgie. Saint Thomas et sainte Gertrude s'accordent pour y voir une manifestation éminente du mystère de l'Église.

3. – La liturgie, relation des membres du corps mystique à leur tête.

A – Nature de la liturgie

On trouve dans la *Somme* de Saint Thomas toute une petite théologie de la liturgie¹⁵. Dès le traité sur la vertu de religion, le Docteur analyse les notions de religion, de culte, de dévotion, en insistant sur le fait que les actes extérieurs de religion, *rendus nécessaires par la nature corporelle et sociale de l'homme*, doivent puiser leur dynamisme vital dans une attitude intérieure (S II-II, 81-87).

C'est là aussi un thème constant du *Héraut* : on y voit sainte Gertrude accomplir les rites liturgiques avec la plus grande perfection possible, mais surtout les animer de son intense vie intérieure. Elle apporte à l'office et aux cérémonies toute l'attention de son intelligence et l'affection de son cœur, dans un don total d'elle-même.

15. Cf. Cyprien VAGAGGINI, *Initiation théologique à la liturgie*, t. 2, Bruges-Paris, Biblica, 1963, p. 91-95.

Cependant, Gertrude reconnaît son impuissance :

Comme elle s'efforçait de mettre toute son attention à prononcer toutes les notes et les mots de l'office et que la faiblesse humaine y mettait souvent obstacle, elle en fut attristée et se dit en elle-même : « Quel profit peut-il résulter d'un tel effort où il y a tant d'inconstance ? » Le Seigneur, ne supportant pas cette tristesse, lui présenta comme de ses propres mains son Cœur divin, comme une lampe ardente, en disant : « Voici mon Cœur, l'instrument infiniment doux de la Trinité éternellement adorable, que je place devant les yeux de ton âme, auquel tu recommanderas en toute confiance de compléter pour toi tout ce qui ne peut être accompli par toi. Et ainsi à mes yeux tout apparaîtra éminemment parfait. » (H III, XXV, 1)

Un tel passage ouvre de grandes perspectives sur l'office divin, où la moniale doit sentir son union étroite au Christ, tête du corps mystique, qui se veut au service de son corps pour la louange de la Trinité. Il le dit à Gertrude :

Car, pour prendre une comparaison, comme le serviteur fidèle se tient toujours près de son maître, attentif au moindre bon plaisir, ainsi mon Cœur sera désormais toujours devant toi afin de suppléer pour toi, à tout moment, à toutes tes déficiences. (H III, XXV, 1)

Si, pour Gertrude, le culte est toujours un culte *in persona Ecclesiae*, où elle tient la place de l'Église, c'est qu'elle ne conçoit pas de le rendre à la Trinité en dehors du Seigneur Jésus.

B – Le culte

Le Christ, grand prêtre de la loi nouvelle (He 5), inaugure un culte nouveau sur la croix. Ce culte perdure dans l'eucharistie et il est perpétué dans l'Église grâce aux caractères sacramentels du baptême (de la confirmation) et de l'ordre.

1° Par les caractères sacramentels, chacun est habilité à jouer un rôle dans le culte de l'Église.

D'après saint Thomas (S III, 63, 6), trois sacrements se rapportent surtout au culte :

- l'eucharistie, sacrifice de l'Église et par là même, principe et sommet du culte divin. Ce sacrement qui contient le Christ avec toute la plénitude de son sacerdoce est la fin de tous les autres sacrements ;
- l'ordre, qui fournit les ministres du culte aptes à transmettre les sacrements et à célébrer l'eucharistie ;
- le baptême (auquel s'ajoute la confirmation), porte des sacrements, qui fournit au culte divin des sujets.

Chaque fidèle est député à recevoir ou à donner ce qui concerne le culte de Dieu : c'est là le rôle propre du caractère sacramentel. Or,

tout le rite de la religion chrétienne dérive du sacerdoce du Christ. Il est donc évident que le caractère sacramentel est une participation au sacerdoce du Christ, qui découle du Christ lui-même. (S III, 63, 3)

Gertrude reçoit du Seigneur une comparaison qui illustre bien la doctrine du caractère baptismal : « Pendant la célébration de la messe, au moment de la consécration de l'hostie », la moniale aspire à cacher sa petitesse dans une profonde vallée d'humilité, afin d'y recevoir la part du salut qui jaillit de la messe pour tous les élus. Mais le Seigneur l'appelle à beaucoup plus et lui dit :

Lorsqu'une mère adroite (*artificiosa*) se propose d'effectuer un ouvrage en soie ou en perles, il lui arrive de placer son petit enfant au-dessus d'elle pour tenir son fil ou ses perles ou pour quelque autre service. Pareillement, *je te pose en une place surélevée dans l'intention de te faire participer à cette messe* ; car, si ta volonté se hausse jusqu'à consentir volontiers, même au cas où le labeur serait difficile, à travailler pour que ce sacrifice ait sur tous les chrétiens tant vivants que morts la pleine efficacité qui lui revient, *alors tu auras parfaitement contribué avec moi à mon œuvre* (de salut), selon ta mesure. (H III, vi)

La comparaison semble pouvoir se comprendre ainsi : – la mère habile qui effectue un ouvrage d'art, c'est le Seigneur qui, en vertu de son sacerdoce suprême, accomplit la consécration de l'hostie par le prêtre qui agit en son nom (*in persona Christi*) : œuvre de salut et acte du culte ; – le petit enfant, c'est le fidèle incapable de rien par lui-même, mais que le Seigneur élève en lui conférant une puissance spirituelle (un *caractère*, dit saint Thomas), qui le rend à même de participer à la messe (*missæ interesse*) et de contribuer ainsi à sa pleine efficacité. Cette puissance est « instrumentale » : le petit enfant a besoin d'être relié à sa mère pour produire avec elle l'œuvre d'art. Mais dans la dépendance à cette cause principale, il contribue « parfaitement à l'œuvre de salut » « sur tous les chrétiens vivants et morts ».

2° Par les caractères, chacun est habilité à prier au nom du Christ Tête, et de l'Église son corps.

Gertrude, sollicitée par une sœur hebdomadière de prier pour elle tandis qu'elle récite les psaumes de règle, la voit conduite par le Fils de Dieu devant le trône de Dieu et voit celui-ci demander au Père céleste « que cette intention même de soumission et d'amour qui lui a fait désirer, lui, Fils de Dieu, la gloire de Dieu son Père et le salut du genre humain, fût accordée à cette âme. » « Tandis que le Fils du souverain Dieu priait ainsi, l'hebdomadière parut aussitôt ornée des mêmes vêtements que le Seigneur » (H III, LXXXI, 1). La moniale apparaît revêtue des sentiments du Christ Jésus – obéissance et amour.

La liturgie n'est-elle pas tout uniment prière du Christ Tête et prière de l'Église son épouse ?

Un autre passage, déjà cité en introduction de cet article, est encore plus clair. Gertrude s'offre à la pénitence du carême :

Alors qu'elle venait au Seigneur, tenant la place de l'Église (*in persona Ecclesiae*) et s'offrant pour ainsi dire avec elle et à sa place à l'expiation quadragésimale, elle fut admise par lui avec tant de bienveillante tendresse qu'elle apprit par sa propre expérience quel trop grand amour le Christ époux porte véritablement à son épouse l'Église, dont elle s'efforçait de tenir la place (*in cuius persona*) en s'avancant vers lui¹⁶. (H IV, XVI, 6)

Cette remarquable conscience ecclésiale de la moniale est sans doute liée au mystère des noces qu'elle vit par sa consécration virginale. Aussi, quand le Seigneur renouvelle spirituellement les sept sacrements dans son âme, il lui dit pour les deux « sacrements » de mariage et d'ordre : « Je t'épouserai dans la fidélité de mon amour, je te consacrerai dans la perfection de ma vie parfaite » (H III, LX).

– 3° Le caractère de l'ordre confère un pouvoir au service du corps mystique.

Vu l'insistance du *Héraut* sur le culte divin et le rôle essentiel qu'y jouent les baptisés, on pouvait s'attendre à une insistance encore plus marquée sur le sacerdoce ministériel des prêtres et des pontifes. Mais le livre a plutôt tendance à souligner que l'ordre est, lui aussi, une participation imparfaite au sacerdoce du Christ.

Ainsi, quand Gertrude se plaint au Seigneur de ne pouvoir se confesser, il lui répond :

Pourquoi te troubler, mon aimée ? Voici que chaque fois que tu m'en exprimeras le désir, moi-même qui suis le souverain prêtre et vrai pontife, je serai là pour renouveler chaque fois, en ton âme, les sept sacrements à la fois, avec plus d'efficacité que ne le pourrait faire tout autre prêtre ou pontife par sept interventions. (H III, LX)

Ce n'est pas une invitation à se passer des sacrements, et Gertrude manifeste souvent sa reconnaissance de ce qu'elle doit au ministère des prêtres. Mais comme le souligne saint Thomas (S III, 62, 1, c), seul Dieu est cause principale de la grâce. Ressemblance de la nature divine, la grâce ne peut être causée par aucune créature. Le sacrement n'en est que la cause instrumentale. Rien n'empêche donc le Seigneur

16. Gertrude a pu être inspirée par l'oraison du premier dimanche de Carême : « Ô Dieu qui purifiez chaque année votre Église par l'observation du Carême... ». Mais le Père Olivier Quénardel attire l'attention sur l'expression « *in persona Ecclesiae* », très intéressante pour dénoter le caractère baptismal, en parallèle à l'expression « *in persona Christi* », qui caractérise la puissance instrumentale conférée par l'ordre : pouvoir agir en tenant le rôle du Christ dans l'action de consacrer l'hostie ou d'absoudre les péchés.

de la produire ou de la renouveler sans user de l'instrument qu'il a institué.

Un jour où Gertrude prie pour des prêtres ou des évêques, le Seigneur lui fait comprendre que la disposition la plus importante pour eux est qu'ils n'usent de leur *potestas* que comme d'un bien concédé au jour le jour, qu'ils se montrent toujours prêts à la résigner, mais ne cessent pourtant pas de s'appliquer à bien le remplir pour la gloire de Dieu et l'avantage du prochain (*H III*, LXXII, 5). On ne peut mieux définir la vraie nature du sacerdoce ministériel, bien définie par saint Thomas quand il précise la manière la plus profonde de diviser les grâces sacramentelles : – les grâces nécessaires à la perfection du corps mystique tout entier, *sans être cependant nécessaires à la perfection de chacun de ses membres* (ordre et mariage) ; – les grâces nécessaires à la perfection du corps mystique tout entier *et à la perfection de chacun de ses membres* (*H III*, LXV, 1), et surtout l'eucharistie et la pénitence.

Gertrude parle peu du « bain de la confession ». Elle se confessait sans doute avant chaque communion, donc toutes les semaines. Elle a décrit une confession rendue particulièrement pénible par une épreuve intérieure (*H III*, XIV).

C – Le sacrement par excellence qui est l'eucharistie.

On pouvait s'y attendre : le sacrement qui occupe la place majeure dans le *Héraut* est l'eucharistie. Saint Thomas qualifie l'eucharistie de « sacrement par antonomase » (par excellence). En effet elle ne découle pas seulement de la Passion comme de sa cause, mais elle la représente (*S III*, 83, 1) ; elle ne produit pas seulement la grâce, mais elle contient l'auteur de la grâce, le Christ en personne ; elle ne signifie pas seulement la vie éternelle comme une fin générale, mais elle en donne le gage. C'est en l'eucharistie que « consiste comme en son principe le culte divin, en tant qu'elle est le sacrement de l'Église » (*S III*, 63, 6).

Dans l'eucharistie, saint Thomas distingue comme dans les autres sacrements : – ce qui est signe seulement : apparences du pain et du vin consacrés accessibles aux sens ; – ce qui est réalité et signe : le vrai Corps du Christ (présence réelle) ; – ce qui est réalité seulement : le corps mystique, l'unité de l'Église.

La grâce tout entière est donnée dans l'eucharistie, puisque s'y trouve l'auteur de la grâce. Or la grâce du Christ constitue le Christ Tête du Corps mystique et lui ordonne les membres de son corps. En conformité à cette doctrine, les communions de sainte Gertrude rejaillissent sur tout le corps mystique, mais ce qui est plus original

encore, la mystique trouve appui sur les mérites de tout le Corps pour sa préparation à la réception de l'eucharistie.

1° Préparation ecclésiale de Gertrude à la communion.

Parmi les 102 passages eucharistiques du *Héraut*, il est facile de trouver des illustrations :

Voyant une de ses sœurs s'approcher toute tremblante de ce sacrement de vie et, à cette vue, se détournant de déplaisir, presque indignée, elle fut doucement reprise par le Seigneur en ces termes : « Ne vois-tu pas que ne m'est pas moins convenablement dû l'honneur du respect que la douceur de l'amour ? Mais comme les déficiences de la nature humaine ne permettent pas que dans un unique sentiment les deux réalisations se produisent également, il est bien, *puisque vous êtes mutuellement les membres les unes des autres*, que ce qui est moindre en l'une se trouve en l'autre : par exemple celui qui, fortement touché de la douceur de l'amour, accorde moins au respect, doit se réjouir qu'un autre y supplée par un excès de respect et, en retour, désirer que cet autre obtienne le réconfort de l'onction divine » (*H III*, XVIII, 19).

On reconnaît ici la distinction de saint Thomas (S III, 80, 10, ad 3) entre la *reverentia* (personnifiée par le centurion de l'Évangile) et l'*amor* (personnifié par Zachée). Mais, le Seigneur explique, en outre, à Gertrude comment le communiant en qui domine le respect fait partager le fruit de sa *reverentia* à celui en qui domine l'amour. Et réciproquement.

S'étant abstenue de communier par « discrétion », Gertrude se désaltère mystiquement au Cœur du Christ, tandis qu'une foule de personnes qui communient ce jour-là bénéficient du bienfait de sa préparation à la communion (*H IV*, XIII, 4).

Gertrude a coutume aussi de demander à tous les saints « d'offrir à Dieu pour elle tous les mérites de leurs vertus, afin que, dignement préparée, elle puisse ainsi se présenter pour recevoir le sacrement de la vie ». Elle fait la même prière à la bienheureuse Vierge et au Seigneur Jésus (*H IV*, XLVIII, 20). Un jour de Toussaint où, prête à communier, elle rend « grâces au Seigneur pour telle ou telle catégorie de saints en priant pour l'accroissement et le progrès de l'Église, son âme parut briller de l'éclat de la couleur qui symbolisait chaque catégorie... merveilleusement belle, en présence du Seigneur, parée qu'elle était des divers mérites de l'Église, et lui, ravi de sa beauté... » (*H IV*, LV, 5).

2° Les fruits ecclésiaux de l'union sacramentelle dans le Héraut.

En recevant le *sacrement vivifiant*, Gertrude a conscience d'éprouver la vertu humano-divine de Jésus-Christ et d'éprouver les

effets de cette nourriture surnaturelle (26 passages en ce sens). Cette force *vivifiante* correspond au désir divin de se donner : mystère de l'incarnation, qui est aussi celui de l'Église. Le Christ Tête s'incorpore les hommes.

Le Seigneur affirme à Gertrude son bonheur de se donner ainsi en nourriture :

« Sache que je te désirais de tout mon cœur. » Elle dit alors : « Quelle gloire délectable, Seigneur, votre divinité peut-elle retirer de ce que sous mes dents indignes, je broie vos sacrements immaculés ? » Le Seigneur répondit : « L'amour que ressent le cœur fait trouver douces les paroles de l'aimé ; ainsi, à cause de mon propre amour, j'éprouve une joie là même où parfois le goût de mes saints est peu sensible. » (*H III*, XVIII, 17)

Le Seigneur se compare aussi à un fils de roi heureux de venir jouer avec les enfants des rues et que l'on contrarie beaucoup si on l'empêche de se divertir avec eux :

Je mets mes délices à être avec les enfants des hommes, et c'est avec un grand sentiment d'amour que je leur ai laissé ce sacrement à accomplir et à soigneusement répéter en mémoire de moi, m'étant d'ailleurs obligé par lui à demeurer avec les fidèles jusqu'à la fin du monde ; c'est pourquoi quiconque, par ses paroles et ses suggestions, éloigne du sacrement quelqu'un qui n'est pas en état de péché mortel, d'une certaine manière empêche ou diffère les propres délices que j'aurais pu y prendre. (*H III*, LXXVII)

La communion de chacun rejaillit sur le Corps mystique tout entier. Il en est comme de la visite du roi à la reine, qui, en l'obligeant à sortir de son palais dans sa ville, le rend plus accessible à tout son peuple. L'âme s'identifie à l'Église. La tendresse qui pousse le Seigneur à la visiter (à condition qu'elle soit sans péché mortel) obtient un accroissement de bienfaits pour tous, au ciel, au purgatoire et sur terre (*H III*, XVIII, 24). Par la communion, nos cœurs deviennent comme des vases que le Fils de Dieu peut remplir, pour les vider sur l'Église entière en pluie de grâces. Ou encore, comme le Seigneur le dit à Gertrude : « Dans la réception du sacrement, je t'attirerai à moi d'une manière telle que tu entraîneras dans le même mouvement toutes les âmes qu'atteindra ton désir, comme le parfum précieux de tes vêtements » (*H III*, XVIII, 25). Magnifique ouverture ecclésiale, qui met en relief la grâce propre de l'eucharistie : édifier les membres du Corps mystique en un tout ordonné à la tête dont ils reçoivent grâce sur grâce.

Récapitulons.

Avec saint Thomas, Gertrude reconnaît dans l'unité des membres du corps mystique avec le Christ Tête le fondement de toute sa vie

spirituelle par l'intermédiaire de la doctrine de la suppléance. Elle croit fermement en la puissance de l'Amour, résidant en plénitude en celui qui, assis à la droite du Père, s'est fait l'os de nos os et la chair de notre chair (*H II*, v, 4). Les déficiences du cœur des hommes et toutes leurs fautes se voient remises par le Cœur, les mains et les mérites du Christ, parce que nous formons avec lui un seul corps mystique dont il est la tête. Jésus nous ayant fait entrer dans l'unité de son Corps mystique professe ne plus pouvoir vivre heureux sans nous : « Ainsi, dès lors que j'ai fixé mon amour sur toi, je ne supporterai jamais que nous soyons séparés » (*H III*, v).

Avec saint Thomas, Gertrude admet que l'Église comprend tous les hommes *dans la mesure où ils participent à la grâce qui provient du Sauveur*. Les pécheurs (même excommuniés) continuent à en faire partie car « ils peuvent encore obtenir leur réconciliation par le pardon de l'Église ». Jésus se dit contraint d'en prendre soin par sa propre tendresse (*pietas*) et « souhaite d'un incroyable désir qu'ils reviennent à lui par la pénitence » (*H III*, LXVII). De cette doctrine découle un ardent désir de se dévouer pour les âmes des justes comme des pécheurs. Dans un cas comme dans l'autre, il s'agit de servir et d'aimer le Christ dans ses membres sains ou malades, sans jamais les blesser par une quelconque brutalité ou des paroles de critique.

Avec saint Thomas, Gertrude conclut de cette doctrine du corps mystique que tout bien accompli par l'un des membres « vaut pour chacun de ceux qui sont dans la charité, selon le mot du psalmiste : *Je suis devenu participant de tous ceux qui vous craignent et gardent vos commandements*, et plus leur charité sera grande, plus sera grande la part de joie qu'ils éprouveront de cette réversibilité, qu'ils soient au paradis, ou au purgatoire, ou encore ici dans le monde ». La moniale exprime cette doctrine dans une incroyable profusion d'images. C'est dire qu'elle en vit constamment. Sans cesse, elle se réjouit du bien qui est dans les autres, acceptant même par impossible d'être damnée pourvu que le bien que Dieu lui donne puisse être utile à autrui. Une telle disposition de charité désintéressée est bien sûr la meilleure garantie du salut.

Dans l'ordre de la liturgie, Gertrude partage la théologie thomassienne : le culte extérieur doit être le reflet du culte intérieur rendu tout uniment par l'Église et le Christ sa tête. D'où la proposition si réconfortante du Christ à la mystique :

Voici mon Cœur, l'instrument infiniment doux de la Trinité éternellement adorable, que je place devant les yeux de ton âme, auquel tu recommanderas en toute confiance de compléter pour toi

tout ce qui ne peut être accompli par toi. Et ainsi à mes yeux tout apparaîtra éminemment parfait. (*H III*, XXV, 1)

Cette doctrine de suppléance ne supprime en rien le rôle instrumental (lié au caractère sacramentel du baptême) que chaque chrétien est amené à jouer dans le culte divin. Thomas et Gertrude sont en plein accord sur cette doctrine résumée ainsi par le Christ à la moniale.

« Je te pose en une place surélevée dans l'intention de te faire participer à cette messe ; car, si ta volonté se hausse jusqu'à consentir volontiers, même au cas où le labeur serait difficile, à travailler pour que ce sacrifice ait sur tous les chrétiens tant vivants que morts la pleine efficacité qui lui revient, alors tu auras parfaitement contribué avec moi à mon œuvre (de salut), selon ta mesure. (H III, VI)

Gertrude apprend ainsi à prier *in persona Ecclesiae*, goûtant tout l'amour du Christ pour son Église qu'il a rachetée et purifiée de son sang.

Comme saint Thomas, sainte Gertrude vit le mystère de l'Église dans sa rencontre au Christ eucharistiqué. On a vu comment elle se préparait à la communion en se revêtant des dispositions des saints et des autres fidèles et comment sa communion rejaillissait en pluie de grâces sur toute l'Église. Jésus le lui a dit dans une formule que l'on ne se lasse pas de relire : « Dans la réception du sacrement, je t'attirerai à moi d'une manière telle que tu entraîneras dans le même mouvement toutes les âmes qu'atteindra ton désir, comme le parfum précieux de tes vêtements » (*H III*, XVIII, 25). C'est donc par un enracinement profond dans le mystère de l'Église que la mystique cistercienne trouve sa santé et son équilibre pléniers.

En conclusion, la comparaison de saint Thomas et de sainte Gertrude se révèle intéressante. Quant au fond, on vient de le voir, leur enseignement se rejoint. Quant à la forme, si l'universitaire formule la doctrine sous une forme plus structurée et articule mieux les vérités entre elles, la moniale les illustre avec une richesse d'images et une chaleur de dévotion qui les grave plus fortement dans la vie spirituelle des lecteurs.

Quoi qu'il en soit, derrière les images parfois un peu précieuses où se plaît son âme raffinée se cache une doctrine solide et charpentée, merveilleusement apte à faire toucher du doigt le mystère. Sainte Gertrude se révèle ainsi un « scribe capable de tirer du trésor de son cœur du neuf et de l'ancien ». Elle nous laisse une « Somme théologique » en images, qui chante comme une louange à la Trinité.

*Abbaye Sainte-Madeleine
1201 Chemin des Rabassières
F – 84330 LE BARROUX*

Cyrille DEVILLERS, osb